

# LE JOURNAL OFFICIEL DU DISTRICT DU LOT DE FOOTBALL

PV n° 31 du 21 février 2017

# L'OFFICIEL LOTOIS

DISTRICT DU LOT DE FOOTBALL – F.F.F. – LIGUE MIDI-PYRENEES  
715, Côte des Ormeaux – BP. 21 – 46 001 – CAHORS Cedex 9



« Le sport va chercher la peur pour  
la dominer, la fatigue pour en  
trionpher, la difficulté pour la  
vaincre » P. de Coubertin



## SECRETARIAT

OUVERTURE: lundi, mardi, jeudi et vendredi  
de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h30



05 65 35 68 10



[secretariat@district-foot-lot.fff.fr](mailto:secretariat@district-foot-lot.fff.fr)



## CONDOLEANCES

Serge MARTIN, Président du District,  
Les membres du Comité Directeur,  
Le personnel administratif et technique,  
adressent leurs plus sincères condoléances à la famille de M. Guy Pouget, patron du siège social du club  
de l'ECCF et père de deux licenciés du club.

# COMMISSIONS DES JEUNES

## **CHANGEMENTS DATES/LIEUX/HORAIRE :**

### U11 :

Le plateau prévu le 25/02/17 à Figeac est reporté au 04/03/17 après accord des clubs.  
Equipes concernées : FIGEAC QF 1 et 2 ; AV FOOT 46 NORD 1 et 2.

### U13 :

Le plateau prévu le 25/02/17 à Reyrevignes et déplacé à Figeac (Londieu) débutera à 16 heures. Equipes concernées : FIGEAC QF 1 ; CAHORS FC 1 ; EF FOOT AZUR 1 ; PSV D'OLT 1.

### U15 :

Le match AV FOOT NORD 46 2 – ESCG 1 prévu le 25/02/17 à Prudhomat est reporté au 01/04/17 à 15 heures.

La rencontre ST GERMAIN 1 – PSV D'OLT 1 prévue le 04/03/17 à St Germain est déplacée à Labastide Murat – Terrain du Sol de Roques.

### U17 :

Le match EF ELAN MARIVALOIS 2 – CAUSSE SUD 1 prévu le 25/02/17 à Gramat est reporté au 25/03/17 après accord des clubs.

La rencontre LALBENQUE/FONTANES 1 – EF HAUT CELE 1 prévue le 25/02/17 à Lalbenque est déplacée à FONTANES (Stade R. Poussou).

## **MODIFICATION DE CALENDRIER :**

### U11 – Poule B :

Le plateau du 04/03/17 à Lacapelle Cahors concerne les équipes de Lacapelle Foot, Bégoux/Arcambal et PSV D'OLT 2 au lieu de PPFC 2.

## **INFORMATION U8/U9 :**

La tournée « SO TFC » propose un après-midi Festifoot à CAUSSADE (82), **le mercredi 15 mars 2017** à partir de 14 h 45 (heure d'arrivée obligatoire des équipes).

A cette occasion, le District du Lot doit inviter 10 clubs du département pour participer avec une équipe de 8 à 10 joueurs maximum.

Un tirage au sort a été effectué ce matin pour classer les 23 clubs qui comptent une ou plusieurs équipes dans la catégorie U8/U9.

Le résultat est le suivant :

- 1 – SEGALA FOOT
- 2 – FIGEAC QF
- 3 – ST CYPRIEN/MONTCUQ
- 4 – PPFC
- 5 – ESCG
- 6 – EF CAUSSE SUD
- 7 – EF CAUSSE LIMARGUE
- 8 – VAL ROC
- 9 – VIRE/TOUZAC
- 10 – AV FOOT 46 NORD

- 11 – FCHQ
- 12 – BOURIANE
- 13 – FOOT AZUR 96
- 14 – FC LALBENQUE
- 15 – PSV D'OLT
- 16 – ECCF
- 17 – ELAN MARIVALOIS
- 18 – LACAPELLE FC
- 19 – EF HAUT CELE
- 20 – CAZALS
- 21 – QUERCY BLANC
- 22 – LABASTIDE MURAT
- 23 – CAHORS FC

Les dix premiers clubs de cette liste sont donc retenus et participeront à la journée festive sous réserve de confirmation de leur accord avant le jeudi 23/02/17 (10 heures).

Les équipes choisies qui ne souhaitent pas participer seront remplacées par celles qui figurent aux rangs suivants dans l'ordre du tirage. Celles-ci doivent également confirmer leur accord avant le jeudi 23/02/17 (10 heures).

**PROGRAMME PREVISIONNEL DE L'APRES MIDI :**

- . Festifoot (24 équipes),
- . Arrivée du bus de l'équipe professionnelle,
- . Séance de dédicaces,
- . Goûter,
- . Départ du bus de l'équipe professionnelle.

# COMMISSIONS DU STATUT DE L'ARBITRAGE

Réunion du 12/01/2017 à 20 h 00 au district à Cahors  
PV N°2

Présents :

RAYNAL Marie Laure ; FAGES Roger ; LAPLACE Daniel ; GOUTAL Guy ; CAZARS Francis ;  
BRUEL Jean Claude ; LOUIS Dominique

Assiste : MARTIN Serge : Président du District du Lot

## Ordre du jour :

1. Approbation du PV n°1 du 12/09/2016
2. Liste des arbitres stagiaires validée
3. Etude des dossiers particuliers
4. Clubs non en règles avec le statut de l'Arbitrage

\*\*\*\*\*

**Les présentes décisions ci-dessous figurant dans l'ensemble de ce procès-verbal sont susceptibles d'appel (conformément aux articles 8 et 40 du statut de l'arbitrage) devant la Commission Départementale d'Appel du District dans les conditions de forme et de délai prévu par l'article 190 des Règlements Généraux de la Ligue Midi Pyrénées de Football.**

\*\*\*\*\*

1. Approbation du PV n°1 du 12/09/2016 à l'unanimité.
2. Etude des dossiers :
  - a) Changement de club d'un arbitre. Rappel des règles du statut de l'arbitrage. Un arbitre qui mute doit se conformer aux articles 30 à 35 des statuts de l'arbitrage.
  - b) Rappel doit être fait aux clubs sur les règles concernant les changements de club des arbitres et la couverture des clubs. (Cf. Statuts de l'arbitrage)
  - c) Les clubs doivent se mettre en conformité et désigner un référent arbitre au sein de leur club. Son rôle est d'accompagner le jeune arbitre ou le nouvel arbitre lors de ses premiers matchs. Il est également un soutien pour l'arbitre tout au long de la saison.

## **Liste des arbitres stagiaires validée :**

Bigot Anthony (Causse Sud) ; Baudis Judicael (Ségala Foot) ; Boulpicante Lucas (Causse Sud) ;  
Denis Victor (Thédirac) ; Dos Santos François (indépendant) ; Douach Ameer (Avenir Foot 46) ;  
Falguières Anaïs (Elan Marivalois) ; Floriot Julient (Cahors FC) ; Grepon Adrien (Labastide Murat) ;  
Lemeurlay Thomas (Vire/Touzac) ; Lohmann Christophe (Planioles) ; Marmoiton Patrice (EF Haut  
Célé) ; Bru Eric (indépendant).

3. Clubs non en règle avec le statut de l'arbitrage au 31/01/2017 :

Excellence :

120 € multiplié par le nombre d'arbitres manquant, et multiplié par le nombre d'année d'infraction (limité à 4)

Autres divisions

50 € multiplié par le nombre d'arbitres manquant, et multiplié par le nombre d'année d'infraction (limité à 4).

<u>NOM DU CLUB</u>	<u>N°CLUB</u>	<u>NIVEAU EQUIPE 1</u>	<u>Obligation.</u>	<u>NBRE D'ANNEE</u>	<u>NBRE A</u>	<u>MONTANT AMENDE</u>	<u>NOMBRE DE MUTES EN MOINS</u>
CAPDENAC UXELLO FC	537926	PROMO 1ERE D DISTRICT	1	1	0	50,00 €	-2
US CARDAILLACOISE	531287	1ERE D DISTRICT	1	1	0	50,00 €	-2
FC CAUSSE SUD 46	552657	1ERE D DISTRICT	1	1	0	50,00 €	-2
US 3C MERCUES	549360	1ERE D DISTRICT	1	1	0	50,00 €	-2
FRAYSSINET	540126	PROMO 1ERE D DISTRICT	1	1	0	50,00 €	-2
TEYSSIEU FC	532294	PROMO 1ERE D DISTRICT	1	1	0	50,00 €	-2
FC BEGOUX ARCAMBAL	550921	EXCELLENCE SENIOR	2	1	0	120,00 €	-2
AS MONTCABRIER	531265	EXCELLENCE SENIOR	2	1	1	120,00 €	-2
ENT CAZILLAC SARRAZAC	519734	1ERE D DISTRICT	1	2	0	100,00 €	-4
FC DE GREALOU	533064	1ERE D DISTRICT	1	2	0	100,00 €	-4
FC HAUTE BOURIANE	552062	PROMO 1ERE D DISTRICT	1	2	0	100,00 €	-4
LACHAPELLE AUZAC C	535410	PROMO 1ERE D DISTRICT	1	2	0	100,00 €	-4
LAPOPIE OLYMPIQUE	580907	PROMO 1ERE D DISTRICT	1	2	0	100,00 €	-4
MAUROUX	552545	PROMO 1ERE D DISTRICT	1	2	0	100,00 €	-4
ALBAS FC	535116	PROMO 1ERE D DISTRICT	1	3	0	150,00 €	-6
A AMITIE FRANCO PORTUGAISE	854126	1ERE D DISTRICT	1	3	0	150,00 €	-6
LABATHUDE FC	531282	PROMO 1ERE D DISTRICT	1	3	0	150,00 €	-6
PUYBRUN / TAURIAC FC	514941	PROMO EXCEL	1	3	0	150,00 €	-6
THEDIRAC FC	546315	PROMO 1ERE D DISTRICT	1	4	0	200,00 €	-6
ENT SEGALA FOOT	548248	EXCELLENCE SENIOR	2	5	1	480,00 €	-6

## **ECOLES DE FOOTBALL**

EF FOOT AZUR	546115	DISTRICT	1	3	0	150,00 €	-6
--------------	--------	----------	---	---	---	----------	----

Les clubs en 3<sup>ème</sup> année d'infraction et au-delà ne peuvent accéder à la division supérieure (liste arrêtée au 01/06/17).

Les mêmes sanctions financières et sportives seront applicables aux autres clubs qui se trouvaient en infraction avec le statut de l'arbitrage lors de l'examen de leur situation au 1<sup>er</sup> juin 2017 (nombre minimal de matchs requis par chaque arbitre pour couvrir le club).

**Nota** : certains arbitres représentant des clubs n'ont à ce jour assuré aucune désignation (ou très peu).

La sanction de réduction du nombre de joueurs mutés ne s'applique qu'à l'équipe hiérarchiquement la plus élevée.

La sanction de non accession ne s'applique qu'à une équipe du club, étant précisé que si plusieurs équipes d'un même club sont concernées, celle évoluant dans la division la plus élevée est sanctionnée.

### **Clubs de Ligue : l'examen de leur situation a été fait par la CRSA PV n°3**

La présidente de la CDSA,  
Marie Laure RAYNAL

# COMMISSION DES CHAMPIONNATS

**Suite aux modifications apportées lors des journées d'intempéries, il est demandé aux clubs de bien vouloir contrôler leurs calendriers : horaires, terrains, dates...**

**Toutes anomalies doivent être signalées au secrétariat du District : [secretariat@district-foot-lot.fff.fr](mailto:secretariat@district-foot-lot.fff.fr)**

## **EXCELLENCE :**

La rencontre du 04/03/17 : ENTENTE HAUTE CELE 1 – ST CYPRIEN/MONTCUQ 1 se jouera à 18 heures – Accord des clubs.

## **PROMOTION EXCELLENCE :**

La rencontre non jouée le 19/02/17 : ECCF 1 – LACAPELLE FOOT 1 est reprogrammée au 26/03/17 à 15 heures à Cajarc.

## **1ERE DIVISION – POULE A :**

A la suite d'une décision disciplinaire, l'équipe 1 du club de l'Amitié Franco Portugaise se voit contrainte de trouver un terrain repli pour certaines de leurs rencontres à domicile qui sont programmées sur le terrain **de Miers** ; il s'agit de :

- . AFP 1 – LALBENQUE/FONTANES 2 du 26/02/17 à Miers à 15 heures,
- . AFP 1 – MONTCABRIER 2 du 12/03/17 à Miers à 15 heures,
- . AFP 1 – PLANIOLES du 07/05/17 à Miers à 15 heures.

## **AMITIE FRANCO PORTUGAISE 2 - 2EME DIVISION / POULE A :**

A compter du 26/02/17, toutes les rencontres jouées à domicile par l'équipe 2 de l'AMITIE FRANCO PORTUGAISE se joueront **à 15 heures** à la Croix de Fer.

## **ST CYPRIEN/MONTCUQ – PHASE RETOUR :**

- . Tous les matchs à domicile de l'équipe 1(Excellence) se joueront le dimanche à 15 heures à St Cyprien,
- . Tous les matchs à domicile de l'équipe 2 (Promotion Excellence) se joueront le samedi soir à 20 heures à Montcuq,
- . Tous les matchs à domicile de l'équipe 3 (2<sup>ème</sup> division – poule A) se joueront le dimanche à 15 heures à Montcuq.



## COMMISSION DES FEMININES

La rencontre BIARS/BRETENOUX 1 – ELAN MARIVALOIS 1 initialement prévue le 03/12/16 est reportée au 11/03/17 à 17 h 30 à Biars – Accord des clubs.

### **CHALLENGE GROUPAMA :**

Le tirage au sort des ¼ de Finale du Challenge Groupama Féminin a eu lieu mardi 21 février 2017 au Siège du District du Lot de Football. Matches le 19/03/17 à 10 heures.

Liste des rencontres :

**Match n°1 :** BIARS/BRETENOUX 1 – ENT SEGALA FOOT 1 à Biars,

**Match n°2 :** ELAN MARIVALOIS 1 – ST GERMAIN/LABASTIDE 1 à Lacapelle Marival.

Exempts : QUERCY BLANC 1 et BOURIANE/DEGAGNAC/THEDIRAC 1.

### **Les ½ finales auront lieu le 30/04/17 à Anglars :**

. BOURIANE/DEGAGNAC/THEDIRAC rencontrera QUERCY BLANC 1

. Vainqueur du **match n°2** rencontrera le vainqueur du **match n°1**

# COMMISSION DES COUPES

## COUPE DES RESERVES B :

La rencontre non jouée le 19 février 2017, FC CAUSSE SUD 2 – ECCF 2 est reportée au 26/03/17 à 14 h 30 à Varaire.

\*\*\*\*\*

Le tirage au sort des 1/4<sup>ème</sup> de Finale de Coupe Laville, Bondoux, 1/2 de Finale des Réserves A et B a eu lieu au District du Lot de Football le mardi 21/02/17 à 10 h 30.

### Présents :

Clubs : BEGOUX/ARCAMBAL ; TRAC ; CAUSSE LIMARGUE ; FIGEAC QUERCY FOOT.

District : MM DELOR Francis ; BREIL Didier ; VERMANDE Claudine ; PONS Jacques ; AUBERT Lamblin.

### Liste des rencontres :

**Les clubs devront vérifier les terrains sur FOOTCLUBS.**

## **1 – COUPE BONDOUX :**

1/4 de Finales du 26/03/17 à 14 h 30 :

Match n°1 : FIGEAC QF 2 – ENT HAUT CELE 1

Match n°2 : MAYRINHAC LENTOUR 1 – EN BOURIANE FC 1

Match n°3 : FCHQ 1 – BEGOUX/ARCAMBAL 1

Match n°4 : ST CYPR/MONT 1 – AS CAUSSE LIMARGUE 1

1/2 Finale du 23/04/17 :

Vainqueur match n°3 – Vainqueur match n°2

Vainqueur match n°4 – Vainqueur match n°1

## **2 – COUPE LAVILLE :**

1/4 de Finales du 26/03/17 à 14 h 30 :

Match n°1 : GREALOU 1 – CAHORS TRAC 1

Match n°2 : DEGAGNAC 1 – THEDIRAC 1

Match n°3 : LAPOPIE 1 – FONS 1

Match n°4 : FC HAUTE BOURIANE 1 – BRENGUES 1

½ Finale du 23/04/17 :

Vainqueur match n°3 – Vainqueur match n°2

Vainqueur match n°4 – Vainqueur match n°1

Les ½ finales des Coupes des Réserves A et B sont décalées du 26/03/17 au 23/04/17.

**3 – COUPE DES RESERVES A :**

1/2 de Finales du 23/04/17 à 14 h 30 :

PSV D'OLT 3 – MONTCABRIER 2

ST CYPRIEN/MONTCUQ 2 – ELAN MARIVALOIS 3

**4 – COUPE DES RESERVES B :**

1/2 de Finales du 23/04/17 à 14 h 30 :

LALB/FONT 3 – LABASTIDE MURAT 2

ENT SEGALA FOOT 2 – ECCF 2

## INFORMATIONS GENERALES

### **FORMATION FMI EQUIPES U15 DISTRICT :**

Les équipes U15, Championnat District devront utiliser la **F**euille de **M**atch **I**nformatisée (FMI) lors de la journée du **11 mars 2017**.

Il serait souhaitable que le dirigeant, l'éducateur ou l'entraîneur responsable de l'équipe et éventuellement l'arbitre du club soient présents pour cette matinée de formation liée à l'utilisation de la tablette pour ces rencontres de championnat.

Cette formation se déroulera **le samedi 4 mars 2017 à partir de 8 h 30**, au secrétariat du District. Veuillez informer le secrétariat du District de votre participation à cette formation avant **le jeudi 2 mars 2017**.

\*\*\*\*\*

Le CDOS du Lot organise une **FORMATION INFORMATIQUE** : utilisation des **outils WORD ET POWERPOINT** sur 3 soirées :

. **Jeudi 09 Mars** 2017 de 20 h à 22 h 30

. **Jeudi 16 Mars** 2017 de 20 h à 22 h 30

. **Vendredi 17 Mars** 2017 de 20 h à 22 h 30

**à Cahors, à la Maison des Associations salle 214 2ème étage.**

L'inscription à ces trois soirées de formations est de 20 euros (obligation de participer aux 3 soirées).

Pour vous inscrire, veuillez remplir le formulaire sur le site du CROS Languedoc-Roussillon en suivant le lien ci-après :

<http://languedocroussillon.franceolympique.com/art.php?id=68411>

Lorsque vous aurez rempli le formulaire d'inscription, merci d'envoyer votre règlement de 20 € au CROS Languedoc-Roussillon (adresse en haut du formulaire) libellé au nom de CROS Languedoc Roussillon.

Pour tout renseignement complémentaire, n'hésitez pas à nous contacter :

Comité Départemental Olympique et Sportif du Lot

Adresse : Maison des Associations

Espace Clément Marot - Place Bessières - 46000 CAHORS

Tel fixe : 05.65.35.54.07

Tel portable : 06.74.15.92.79

Mail : [cdoslot@orange.fr](mailto:cdoslot@orange.fr)